

en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept et de Notre Règne la vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.

Province du }
Canada. }

EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, Etc., etc., etc.

A Nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, en Notre Cité de Toronto, qui devait commencer et être tenue le cinquième jour du mois de Février prochain, et à chacun de vous—

—BALUT—

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement Provincial se trouve prorogée au cinquième jour du mois de Février prochain, néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à Jeudi, le vingt-sixième jour de Février prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre Cité de Toronto, le dit cinquième jour de Février prochain; et Nous voulons qu'en conséquence vous et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard; Vous commandant, et par ces présentes enjoignant à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de paraître personnellement et être en Notre Cité de Toronto, Jeudi, le vingt-sixième jour de Février prochain, pour la dépêche des affaires, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières, qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement Provincial, pourront par le Conseil Commun de Notre dite Province, être ordonnées.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada. Témoin, Notre fidèle et bien-aimé Sir Edmund Walker Head, Baronnet, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Toronto, dans Notre dite Province du Canada, ce vingt-septième jour de Janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-sept, et de Notre Règne la Vingtième.

Par Ordre,

FÉLIX FORTIER, G. C. C.